

Reflots ^{n°253}



www.mairie-vaux-le-penil.fr

Le magazine de la Ville de Vaux-le-Pénil - Avril 2021



*Dossier spécial
patrimoine communal*



Édito du Maire

Plan de mandat : horizon 2026



Des questions ont été posées lors du vote du budget primitif 2021 sur le montant des études que nous avons lancées pour le début du mandat. Il s'agit d'Aides à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), qui

traduisent notre large volonté de nous faire assister par des experts dans les projets de notre mandat :

- Le Contrat d'Aménagement Régional.
- La rénovation du gymnase Geissler.
- Le comité citoyen.
- L'étude patrimoniale.

Nous vous avons déjà parlé du Contrat d'Aménagement Régional, dont une partie a été réalisée (les places de la mairie et Duvauchelle) ; une autre viendra à terme durant l'été : l'aménagement du parking de la Ferme des Jeux. La requalification de la rue du Moustier interviendra en 2022-2023.

La rénovation du gymnase Geissler est prévue quant à elle cet été.

La consultation citoyenne du Bois Gaston Dumont et de la Plaine des Jeux a été lancée dans le précédent Reflets et suit son cours.

Dans ce numéro, nous vous présentons la synthèse de l'étude sur le patrimoine communal dont l'urgence est évidente :

- Participer à la réalisation d'un guichet unique et fonctionnel des services communaux.
- Sauver ou requalifier un patrimoine communal dégradé (les communs du Château) ou inadapté (la mairie actuelle). L'avenir de nos associations et de nos services en dépend.
- Assurer la transition énergétique de nos locaux et leur accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Nous voulons partager avec vous les projets structurant notre commune pour les années à venir. Le choix qui est posé à votre réflexion est la première pierre de notre projet.

Henri de Meyrignac,
Maire de Vaux-le-Pénil

LE COIN DES COMITÉS CITOYENS

Comité Citoyen du Bois Gaston Dumont et de la Plaine des Jeux (Buissonnière)

70 Pénivauxois(es) travaillent sur ce projet, dont :

des citoyens, des membres du Conseil Municipal d'Enfants et du Conseil Municipal de Jeunes, des membres du personnel communal, des résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé "Les prés Neufs", le groupe scolaire Gaston Dumont. De très belles propositions ont été reçues et transmises au Comité de Pilotage, sur lesquelles nous reviendrons prochainement.

Devoir de mémoire



Vendredi 19 mars, au square du 19 mars 1962, s'est déroulée la cérémonie du 59^{ème} anniversaire de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et du Maroc.

COMMÉMORATION DU Cessez-le-feu en Algérie

En raison des restrictions sanitaires, étaient uniquement présents Henri de Meyrignac, Maire de Vaux-le-Pénil, les élus de la Ville et l'association des anciens combattants.

Après le traditionnel dépôt de gerbes, une minute de silence a été observée pour rendre hommage aux victimes. Pour clore la cérémonie, le Maire a remis leurs médailles aux anciens de la guerre d'Algérie.

JOURNÉE D'HOMMAGE AUX DÉPORTÉS

Dimanche 25 avril aura lieu la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale. À cette occasion, comme chaque année, des fleurs seront déposées devant la stèle commémorative des Pénivauxois Roger Beuve et Lucien Gantier, déportés en Allemagne puis décapités à Breslau (Pologne) le 11 août 1944.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, la guerre prend officiellement fin sur le continent européen le 8 mai 1945.

2021 marquera le 76^{ème} anniversaire de cette date importante. Une cérémonie d'hommage sera rendue au monument aux morts. Au vu des conditions sanitaires, la commémoration se déroulera sans public.

Incivilités, règle n°3 : libérez les trottoirs



À priori, laisser ses poubelles sur le trottoir quelque temps après le ramassage de celles-ci ne comporte aucune volonté délibérée de nuire. Pour autant, cela peut vite devenir problématique...

En effet, en plus de ternir le cadre de vie, les poubelles sur les trottoirs représentent obstacle, souvent même un danger, pour bon nombre de personnes : piétons, personnes à mobilité réduite, enfants en poussette doivent les contourner pour passer leur chemin.

Une raison importante de sortir ses poubelles la veille de la collecte après 17h et de les rentrer rapidement après celle-ci !

JOURS DE COLLECTE

La collecte sélective des déchets ménagers est divisée en deux secteurs de ramassage :

Secteurs	Ordures ménagères	Emballages	Déchets verts
Jaune	Mardi et vendredi	Jeudi	Mercredi
Pourpre	Lundi et jeudi	Mercredi	Mardi

Pour connaître votre secteur et télécharger votre calendrier, rendez-vous sur www.mairie-vaux-le-penil.fr (onglet "Ma Ville" / "Vie locale" / "Collecte sélective").

L'accueil périscolaire, un lieu d'apprentissage à part entière

À Vaux-le-Pénil, chaque école dispose de son accueil périscolaire. En tout, une trentaine d'animateurs qualifiés encadre les enfants Pénivauxois, de la maternelle à l'élémentaire, sur le temps du matin, du midi et du soir et au centre de loisirs les mercredis et durant les vacances scolaires.



DERRIÈRE CHAQUE ACTIVITÉ, UN PROJET PÉDAGOGIQUE

Chaque structure d'accueil dispose de son propre projet pédagogique, véritable guide de fonctionnement établi en commun avec les animateurs. Ce projet répond à trois grands axes communs :

- ▣ La citoyenneté
- ▣ L'environnement
- ▣ Les nouvelles technologies d'information et de la communication

Chaque accueil décline ces grandes lignes autour de différentes activités. Le choix de celles-ci est pensé dans les moindres détails, tant au niveau de l'objectif socioéducatif, qu'au niveau de la démarche pédagogique. Rien n'est laissé au hasard. « Par exemple, derrière une activité foot, pouvant être jugée banale, l'idée est de faire travailler les enfants sur leur capacité à se déplacer dans l'espace, d'avoir une bonne coordination psychomotrice, ou bien de travailler sur le respect des autres, des règles, etc. » explique Lounès Zaïmeddine, directeur Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire.

Parmi les valeurs véhiculées, se trouvent en priorité le vivre-ensemble. « En tant que structure d'accueil, nous sommes ouverts à tous les enfants, dont ceux en situation de handicap. Nous menons un vrai travail de sensibilisation à accueillir l'autre dans sa différence en partenariat avec la CAF notamment. Le handicap ne doit empêcher aucune intégration dans le groupe ».

Bien plus qu'un temps de garderie, l'accueil périscolaire est un lieu pédagogique et éducatif à part entière s'inscrivant dans la continuité de l'enseignement scolaire, un véritable « lieu apprenant ».



DANS LA JOURNÉE D'UN ANIMATEUR

7h-8h30 : Accueil du matin

Temps calme et accompagnement des enfants en classe.

12h-14h : Temps du midi

Conduite des enfants à la cantine, activités avant ou après le repas, accompagnement dans les classes avant la reprise.

16h15-19h : Accueil du soir

Goûter inclus et activités / études surveillées pour les enfants inscrits (réflexion en cours pour l'étendre au CP à partir de septembre 2021).

Les autres plages horaires de la journée sont quant-à-elles réservées pour :

- Le travail sur des thématiques particulières.
- Le rappel de la réglementation.
- Le temps de préparation des activités.
- Les réunions et formations.
- La transmission d'informations.
- Le travail sur le projet pédagogique.

Les animateurs ont aussi un rôle d'écoute et d'échange auprès des parents (conseils, signalement en cas de "petits bobos" / problème de santé, changement de comportement...).

LE TEMPS DU MIDI

Moment essentiel dans la journée, le temps de restauration s'inscrit lui aussi dans un projet pédagogique défini et commun aux 2 restaurants scolaires. Les enfants sont acteurs de leur temps de déjeuner et la restauration scolaire ne sert pas uniquement à manger, mais également à sensibiliser sur différents domaines, comme le gaspillage alimentaire et l'environnement. Pour cela, plusieurs actions sont mises en place comme :

- ▣ Le tri sélectif
- ▣ L'appréhension de la sensation de faim
- ▣ La pesée des poubelles
- ▣ La participation au potager de l'Arcature avec le compost
- ▣ La récupération d'eau pour arroser les plantations

Les enfants ont également l'opportunité de donner leurs avis sur les menus une fois par trimestre.

L'ACCUEIL EN TEMPS DE LA COVID-19

Si l'approche pédagogique reste la même dans le fond, la forme a quant-à-elle fortement évolué. Par exemple, certains jeux ou activités ne sont pas toujours possibles puisque les contraintes sanitaires nécessitent une multiplication du matériel.

Concernant la restauration scolaire, les effectifs sont passés de 42 encadrants à 58 afin de respecter le protocole sanitaire et d'éviter le brassage entre groupes d'élèves. Dans les écoles Romain Rolland et Gaston Dumont, le service se fait désormais en 3 temps.



Toutefois, cette crise sanitaire est l'exemple concret du rôle éducatif joué par les animateurs. « En effet, nous sommes là pour expliquer avec des mots simples mais sensés ce qu'est la crise sanitaire, pourquoi je dois porter un masque, pourquoi je ne peux plus tenir la main de mon camarade. Malgré tout, nous faisons tout pour apporter de la gaieté dans cette situation morose. Si on peut alléger ça pour les enfants, c'est très bien ! ».

VOUS SOUHAITEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS...

Direction enfance/jeunesse/vie scolaire

M. Lounès Zaïmeddine

01 64 71 91 32

lounes.zaïmeddine@mairie-vaux-le-penil.fr

Gaston Dumont

Directeur : M. Hersen Biluila

01 64 71 51 45 / 06 73 12 42 16

hersen.biluila@mairie-vaux-le-penil.fr

Jean-Robert Rouchon

Directeur : M. Baptiste Cheron

01 64 71 51 29 / 06 79 40 22 72

baptiste.cheron@mairie-vaux-le-penil.fr

Beuve et Gantier

Directeur : M. Eder Galina Fortes

01 64 71 51 54 / 06 25 46 66 39

eder.galina.fortes@mairie-vaux-le-penil.fr

Romain Rolland Maternelle

Directrice : M^{me} Paula Moreira

01 64 71 51 61 / 06 73 68 40 25

paula.moreira@mairie-vaux-le-penil.fr

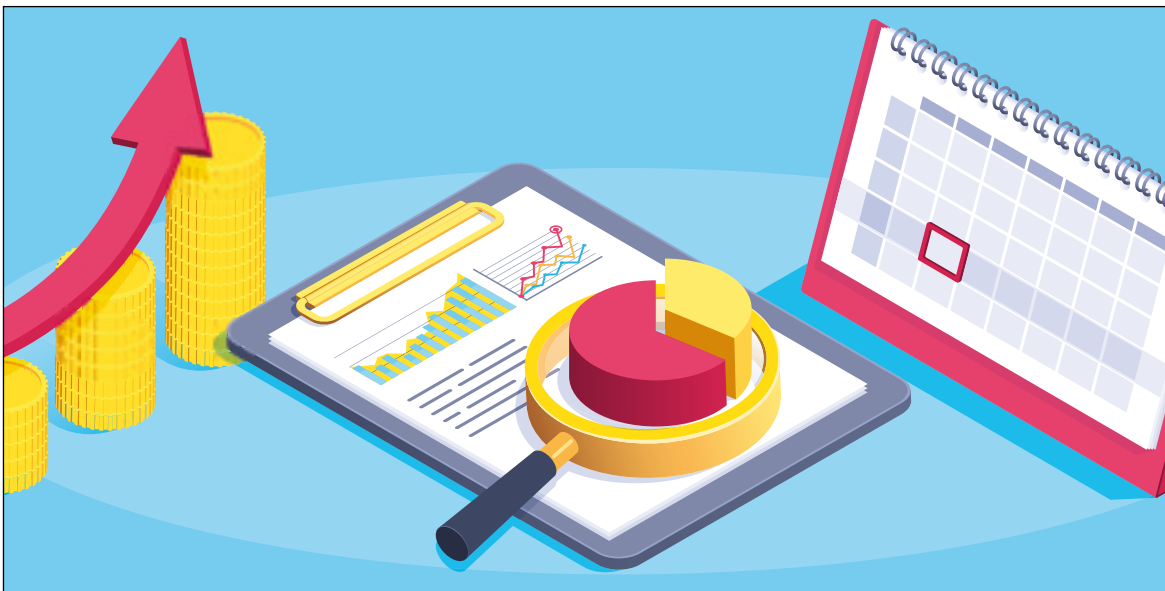
Romain Rolland Élémentaire

Directrice : M^{me} Anne-Laure Camus

01 64 71 51 61

anne-laure.camus@mairie-vaux-le-penil.fr

Un budget 2021 prévoyant et ambitieux



Lors de sa réunion du 18 mars 2020, le Conseil municipal a adopté le budget primitif de la Ville. Ce rendez-vous annuel permet de marquer les priorités de la municipalité.

Ce budget intègre sur une année pleine le fonctionnement du Centre Municipal de Santé, action forte de lutte contre la désertification médicale. Grâce à une bonne gestion de l'argent public, les dépenses de fonctionnement resteront maîtrisées afin de pouvoir investir pour le patrimoine communal et préparer l'avenir.

C'est également cette gestion prudente qui permet d'absorber les dépenses liées à la crise sanitaire (achat de masques, protocole renforcé dans les écoles, désinfection, aides au commerce et à la culture...).

L'ambition de la municipalité est également de préparer l'avenir avec les grands projets du mandat. Des projets dimensionnés aux capacités financières de la Ville. Ainsi, en 2021, la Ville n'aura pas besoin d'emprunter pour financer ses investissements. Il en résulte un désendettement progressif.

POUR 100 € DÉPENSÉS

Quelles sont les dépenses de la ville ? Pour 100 € dépensés sur le budget de fonctionnement, voici la répartition par grands secteurs.

1) Services généraux (guichet unique, état civil, affaires générales ...) = 26.34 €

2) Sécurité et salubrité publique = 2.25 €

3) Enseignement (écoles, périscolaire, cantine...) = 19.72 €

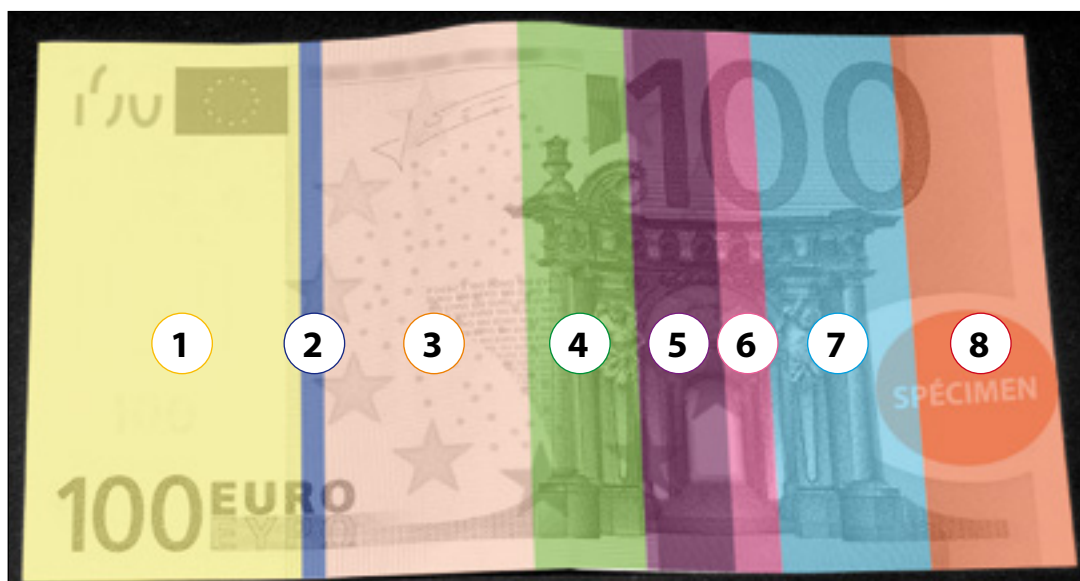
4) Culture (spectacles, conservatoire, bibliothèque...) = 10.63 €

5) Sport et jeunesse = 8.34 €

6) Solidarité et santé = 4.47 €

7) Petite enfance (crèches...) = 14.19 €

8) Cadre de vie, environnement, commerce et urbanisme = 14.06 €



VOS ÉLUS RÉFÉRENTS

M^{me} Véronique Ploquin, maire adjointe en charge des finances communales, des marchés publics et des ressources humaines

M. Fabio Girardin, conseiller municipal délégué aux recettes, aux subventions et aux marchés publics

Vous pouvez les contacter via le secrétariat du maire au 01 64 71 51 02 ou à secretariat.du.maire@mairie-vaux-le-penil.fr



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS INSCRITS AU BUDGET

- Requalification du parking de la Ferme des Jeux.
- Réhabilitation du gymnase Geissler.
- Pour les écoles : équipements supplémentaires en vidéoprojecteurs, remplacement de mobilier dans les classes, renouvellement du système d'extraction et de matériel dans les restaurants scolaires.
- Des économies d'énergie avec la poursuite de la modernisation de l'éclairage public.
- Le renforcement de la sécurité avec des aménagements de voirie, la dotation de l'ensemble des bâtiments en défibrillateurs et l'équipement de la police municipale d'un appareil de contrôle de vitesse.
- La poursuite de la dématérialisation avec une nouvelle dotation informatique.
- Le Centre Municipal de Santé sera doté du matériel nécessaire à la réalisation d'échographies.



VLD
VAUX-LE-PÉNIL

DOSSIER SPÉCIAL PLAN DE MANDAT



*Sauvons notre patrimoine
Réduisons notre empreinte carbone
Donnons aux services des espaces modernisés*



En juin 2019, une étude approfondie de diagnostic de notre patrimoine communal a été diligentée auprès du cabinet 3^{ème} Opus. Cette étude de stratégie patrimoniale a pour but d'élaborer une synthèse des besoins, et un diagnostic d'usage du patrimoine bâti de la ville. Cela inclut la Mairie, les Communs du Château, le Château des Egrefins, le foyer des anciens, la mairie annexe.

Un projet d'implantation des services de la ville à travers une approche programmatique a été mené puis présenté aux élus et aux services fin 2020. Ce projet répond aux axes de réflexion suivants :

- Centralisation des accueils
- Restauration du patrimoine d'exception des Communs du Château
- Amélioration de la fonctionnalité des services et des usages associatifs à travers la transition énergétique, les empreintes carbonées, la mobilité
- Réflexion sur les autres bâtis dégradés : château des Egrefins, foyer des anciens
- Approche financière des projets

Les deux scénarios issus de ces études vous sont présentés avec leurs avantages et inconvénients, partagez vos idées et vos réflexions.

*Henri de Meyrignac,
Maire de Vaux-le-Pénil*

2 scénarios de redéploiement des services municipaux envisagés

- Scénario n°1 : sur un même site (mairie existante)
- Scénario n°2 : sur des sites différenciés (Les communs du château et la mairie)

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS OU VOS SUGGESTIONS JUSQU'AU 30 AVRIL

Par mail : communication@mairie-vaux-le-penil.fr / OU / En mairie principale : dans le registre dédié / OU / Par courrier : secrétariat du maire, 8 rue des Carouges, 77000 VAUX-LE-PÉNIL

Une situation critique

Depuis son existence, la mairie de Vaux-le-Pénil est située au 8 rue des Carouges, dans un bâtiment bâti en 1847. De par la cartographie de la commune, les services municipaux sont répartis sur 8 lieux différents :

- 1/ L'accueil de la mairie
- 2/ La police municipale
- 3/ La Ferme des jeux
- 4/ L'Arcature
- 5/ Les Services techniques et l'urbanisme
- 6/ La Maison des associations
- 7/ Le Conservatoire de musique
- 8/ Le service Social et Logement

Cette situation entraine à la fois :

- Une complexité d'accès aux services.
- Une déperdition d'énergies et donc d'argent public.
- Des conditions de travail dégradées.
- Une consommation énergétique insuffisamment maîtrisée.
- Une police municipale peu accessible.



État des lieux patrimonial

UN PATRIMOINE HISTORIQUE DÉGRADÉ ET ÉNERGIVORE

Les Communs du Château, patrimoine historique de notre ville, ne sont plus exploitables et représentent une urgence absolue de rénovation.

Sans intervention rapide, le bâtiment est en danger.

Problème : le coût d'une telle rénovation est élevé.

Par ailleurs, la mairie reste en attente de rénovation pour améliorer l'accueil des administrés sur un véritable guichet unique.

Problème : l'espace n'est plus suffisant.

Notre ambition

- * Un accès unique et optimisé à l'ensemble des services de la ville en mairie principale, en particulier concernant la mairie administrative et la police municipale.
- * Rassembler les services afin de gagner en efficacité, réduire les dépenses de fonctionnement et améliorer les conditions de travail des agents.
- * Améliorer la sécurité des Pénivauxois en relocalisant la police municipale dans des locaux centraux et fonctionnels.
- * Réduire notre empreinte carbone et diminuer notre facture énergétique.
- * Rationaliser les frais d'entretien du patrimoine bâti.
- * Sauver et mettre en valeur les Communs du Château.

Scénario n° 1

Sur le même site - La Mairie existante

Ce scénario réhabilitera une petite partie du bâtiment de la mairie existante et créera une nouvelle extension regroupant les différents services de la mairie et de la sécurité.

Ce bâtiment a de plus une certaine valeur patrimoniale, son adaptation et intégration dans un projet d'extension est tout à fait envisageable.



Les -

Les +

- Accueil centralisé des services municipaux et de la sécurité sur un même site
- Au centre de la ville
- Symbole historique
- Rénovation et agrandissement du bâtiment
- Stationnement existant (30 places de parking)

- Un seul bâtiment sauvé : aucune rénovation n'est prévue dans les Communs du Château.
- Entrée mairie public difficilement identifiable
- Salle du conseil/mariage inadaptée (PMR)
- Dénivelé important entre la mairie et le parking en contre-bas
- Diminution des espaces verts pour l'extension du parking

Scénario n° 2

Sur des sites différenciés

Les Communs du Château et la mairie

Dans ce scénario, un accueil centralisé des services municipaux sera redéployé aux Communs du Château tandis que la partie sécurité - Police municipale rejoindra le centre-ville dans

les locaux de la mairie actuelle dont une partie pourrait servir aux associations de la ville.



Les +

- Rénovation de 2 bâtiments existants : les Communs du Château et la mairie
- Police municipale en centre-ville dans la mairie actuelle
- Une partie des activités associatives en centre-ville
- À proximité du château, site caractéristique de Vaux-le-Pénil
- Espaces fonctionnels et volumes généreux, de plein pied (accès PMR)
- Caractère historique, réhabilitation d'un site à valeur patrimoniale
- 90 places de parking
- Axes piétonniers importants vers les arrêts de bus à proximité

Les -

- De par son caractère historique les travaux peuvent être plus complexes.
- Localisation excentrée.
- Implique un déménagement de certaines activités associatives.
- Dissocié de la Police municipale

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS OU VOS SUGGESTIONS JUSQU'AU 30 AVRIL

Par mail : communication@mairie-vaux-le-penil.fr / OU / En mairie principale : dans le registre dédié / OU / Par courrier : secrétariat du maire, 8 rue des Carouges, 77000 VAUX-LE-PÉNIL

Nos cimetières sont source de biodiversité



En 2020, nous vous annonçons la mise en place d'une étude sur la biodiversité au cimetière communal, l'objectif étant d'en savoir davantage sur la faune et la flore qui peuplent ce lieu. L'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) réalise cette étude sur 45 cimetières en France, sur une durée de 4 ans, en comparant leur gestion ; chimique, non chimique et sans désherbage.

Pour rappel, le cimetière de Vaux-le-Pénil rentre dans la catégorie "non chimique" depuis 2015.

Un premier inventaire a pu être réalisé sur 4 groupes grâce à différentes méthodes (suivi photographique, enregistrement ultrasonore, pièges à empreintes...) :

- ✿ La flore : 81 espèces de flores recensées.
- ✿ Les pollinisateurs : coccinelle à 7 points, syrpe porte-plume mâle...
- ✿ Les micro-mammifères : des traces de hérissons ont été observées.
- ✿ Les chiroptères : la pipistrelle commune (quasi menacée), la pipistrelle de Kuhl (préoccupation mineure), la noctule de Leisler (quasi menacée). En France, toutes les espèces de chauves-souris sont protégées.

Pour protéger notre biodiversité, les agents des services techniques ont fabriqué des nichoirs à oiseaux (mésanges...), mais aussi à chauve-souris ainsi que des abris à hérissons et des hôtels à insectes qui seront mis en place prochainement. Les agents des services techniques travaillent en étroite collaboration avec M. Jean-Louis Masson, maire adjoint en charge de la mobilité, de la transition écologique, du cimetière et de l'embellissement de la ville.

Pour retrouver les résultats complets de cette étude, rendez-vous sur notre site Internet : www.mairie-vaux-le-penil.fr



PRAIRIES FLEURIES AU CIMETIÈRE : SERVEZ-VOUS !



Au cimetière ont été semées des prairies fleuries (mélange de graines) pour vous permettre de fleurir la concession de vos défunts. La floraison aura lieu de juin à septembre.

Prairies fleuries, quels avantages ?

- Une source de nourriture pour les pollinisateurs.
- Une absence de pesticide.
- Un fleurissement diversifié.
- Un environnement favorable à la biodiversité.



PROTÉGEONS NOS CYGNES

L'association de Défense et de Sauvegarde des Cygnes, située à Savigny-le-Temple, est le seul centre de soins pour les cygnes en France. Subventionnée par la Ville, elle recueille et soigne près de 80 oiseaux par an.

En 2020, l'association a notamment hébergé un cygne mâle de l'étang de la Buissonnière, dont le plumage avait été souillé, comme celui de sa femelle, par des hydrocarbures. Malgré son nettoyage et des soins adaptés, il a malheureusement succombé à ses blessures.

Il a pu être remplacé par un mâle, originaire de Fontainebleau qui était en soin en même temps que lui et dont la femelle était morte des suites de ses blessures.

La femelle de la Buissonnière et le mâle Bellifontain se sont tout de suite entendus. Si elle ne peut plus voler, lui peut encore et pourra éventuellement apprendre à voler à sa future progéniture.

Ne mettez pas leur santé en danger, ne leur donnez pas de pain.

En effet, cela peut avoir plusieurs conséquences néfastes voire tragiques telles que :

- ▶ Malformation des os.
- ▶ Les troubles digestifs.
- ▶ Le surpoids.
- ▶ La propagation des maladies.
- ▶ La propagation des rats.
- ▶ Décès.

Même s'il est préférable de ne pas les nourrir afin de préserver leur indépendance, il n'est pas dangereux de donner aux canards, cygnes et autres oiseaux les aliments suivants (notamment en automne et hiver quand la verdure commence à manquer) :

- ▶ Grains divers (blé, maïs, orge, avoine...).
- ▶ Salades et autres légumes ou restes de légumes frais de saison.
- ▶ Pommes de terre cuites.
- ▶ Épluchures végétales.
- ▶ Spécifiquement en hiver, boules de suif mêlées à des graines.

La police municipale à Vaux-le-Pénil



Sur la commune, 4 policiers municipaux assurent quotidiennement toutes les missions de maintien de l'ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique. Rencontre avec Laurent Bernaudeau, chef du service depuis 2008.

LA PARTIE VOIE PUBLIQUE

Avec près de 300 interventions à l'année, les agents de la police municipale interviennent sur différents domaines :

- ▶ Problèmes de stationnement.
- ▶ Individus et véhicules suspects (démarchage, rôdeurs...).
- ▶ Troubles à l'ordre public.
- ▶ Accidents de la voie publique et tous types de différends.
- ▶ Verbalisations au code de la route et mise en fourrière de véhicules.

« Nous sommes également régulièrement contactés pour venir en renfort à la police nationale » précise Laurent Bernaudeau.

LA PARTIE ADMINISTRATIVE

À ne pas négliger, la partie administrative représente une part importante du travail de la police municipale. Entre autres, 2 agents (dont le chef de service) ont en charge :

- ▶ L'accueil physique et téléphonique du service.
- ▶ La gestion et le suivi des objets trouvés (60 par an).
- ▶ Les enregistrements du dispositif Opération Tranquillité Vacances (plus d'une centaine).
- ▶ La rédaction des actes de police administrative divers comme les débits de boisson, les déclarations de chiens dangereux, les vide-maisons ou encore la prise des mains courantes.

LA PRÉVENTION : UN ASPECT FONDAMENTAL

Au cœur de leurs interventions, un maître-mot : prévention. Les policiers municipaux sont au plus proche des Pénivauxois et débutent leur journée avec la surveillance de toutes les écoles. Ils participent également à de nombreuses manifestations : sensibilisation au code de la route lors des journées prévention routière, vélo et engins motorisés au collège, intervention sur les risques des vols par fausse qualité, arnaques et achats sur internet lors de la semaine dédiée aux seniors...

« La situation sanitaire actuelle met en exergue d'autres troubles, comme la recrudescence des conflits de voisinage » explique Laurent Bernaudeau. Les policiers municipaux jouent un rôle important dans l'apaisement des tensions sociales et pour accompagner la population dans cette crise, notamment lors du premier confinement. « Toutefois, nous avons également recours à la verbalisation, notamment en ce qui concerne le port du masque ». En effet, il est important de rappeler que le non-respect de l'obligation de porter le masque est puni d'une amende de 135 €.

LES OBJECTIFS DU MANDAT

L'objectif de l'équipe municipale est de renforcer la police municipale en recrutant 3 agents supplémentaires afin de pouvoir monter les effectifs à 7. De plus, le développement d'un parc de vidéo-protection de 30 caméras sur le territoire communal est un projet pluri-annuel programmé pour les années 2022 à 2024.

COORDONNÉES

479 bis, rue de la Justice
77000 Vaux-le-Pénil
Tél. : 01 64 71 91 60
Courriel :

Police.municipale@mairie-vaux-le-penil.fr

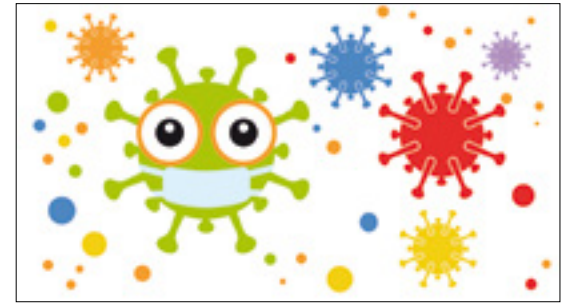
ACCUEIL PHYSIQUE

Le lundi, mardi, jeudi de 9h à 11h
Le mercredi et le vendredi de 9h à 11h
et de 14h30 à 15h30

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Le lundi de 8h à 17h
Du mardi au vendredi de 8h à 17h/18h

En dehors de ces horaires et en cas d'urgence, composez le 17 (police nationale).



DÉPISTAGE DANS LES ÉCOLES

Jeudi 18 et vendredi 19 mars, l'Éducation Nationale débutait sa campagne de dépistage dans les écoles élémentaires de Vaux-le-Pénil par tests salivaires (effectués par un laboratoire melunais). La Ville a soutenu cette initiative en mettant à disposition ses locaux ainsi que son personnel communal pour aider les enseignants à l'accompagnement des élèves de leur classe à la salle où se déroulaient les tests.

COVID-19 : INFORMATIONS SUR LA VACCINATION

70 ans et plus, personnes fragiles ou ayant une pathologie à risque ?

Vous pouvez TOUS vous inscrire ou inscrire un proche en contactant le service social (C.C.A.S) au 01 64 71 51 19 (du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Besoin d'aide pour vous déplacer ? Signalez-le auprès du C.C.A.S., une solution pourra vous être proposée par l'intermédiaire de l'association pénivauxoise Familles Laiques.



LA TÉLÉCONSULTATION AU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

2 médecins généralistes (Dr Cherif et Dr Aycha) assurent la téléconsultation aux horaires habituels du CMS :

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h
- Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Ces consultations sont accordées à condition d'avoir eu accès au moins une fois à une consultation au CMS.

Pour savoir si vous êtes éligible, contactez le secrétariat au 01 87 28 00 70

La semaine de l'échange et du partage du 19 au 23 avril



Rencontres et transmission de savoirs autour d'ateliers jardinage et bricolage du 19 au 23 avril à l'Arcature.

- Rénovation du jardin de l'Arcature avec la réalisation de nouveaux bacs et la confection d'accessoires de décoration de jardin avec une artiste plasticienne.
- Ateliers autour du jardin : parcours sensoriels, plantations de semis, transvasement d'éléments naturels pour les plus petits...
- Confection d'hôtels à insectes pour les écoles avec le Conseil Municipal d'Enfants.

Programme complet disponible sur le site Internet www.mairie-vaux-le-penil.fr (onglet "Solidarité/ Intergénération / Intergénération et Parentalité").

Renseignements et inscriptions obligatoires au 01 64 71 51 46 ou intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr
Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte pour chaque atelier. Animations réalisées dans le strict respect et sous réserve du protocole sanitaire en vigueur.

Avec les beaux jours, les associations ont été de sortie

En mars, plusieurs associations pénivauxoises ont pu profiter des premiers rayons du soleil et de la douceur des températures pour savourer le goût de se retrouver, le temps d'un instant, autour d'une activité commune. Danse, tennis, football ou encore basketball, ont ainsi animé les lieux dédiés à la pratique sportive de Vaux-le-Pénil.



Tennis Club



Le 5^{ème} Art



VLP Basket



Vaux La Rochette Football Club

À L'ARCATURE EN AVRIL

- **Nouveauté** : les mini-vendredis
- Atelier jeunes parents
- Les contes du mercredi
- Chants et comptines
- La petite fabrique d'histoire
- La petite fabrique de film
- Ludi-mercredi
- Gym'poussette
- Les ateliers de la bricole
- Balade à vélo pour les seniors



Le programme complet des activités et animations proposées à l'Arcature est disponible sur le site Internet de la Ville : www.mairie-vaux-le-penil.fr (rubrique Solidarité-Intergénération).
Renseignements et inscriptions au 01 64 71 51 46 et intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr.

RÉTROSPECTIVE : LES DROITS DES FEMMES À L'HONNEUR EN MARS

Célébrée comme chaque année le 8 mars, Reflets revient sur les actions mises en place.

Portrait de Simone Veil et les moments forts de sa vie

La bibliothèque de l'Arcature, en partenariat avec le Conseil Municipal de Jeunes, et le service culturel ont proposé une immersion dans le monde de cette icône de la lutte pour les droits des femmes.

Campagne d'affichage

Dans bien des cas, la conquête de l'égalité entre les femmes et les hommes est une affaire bien récente.



LE COUP DE CŒUR DE LA LUDOTHÈQUE : "OHANAMI"

À partir de 8 ans
2 - 4 joueurs
Partie : 15 minutes



Jeu de cartes aux jolies couleurs des Sakuras, célèbres arbres japonais. Le but : former 3 jardins devant soi, et récolter un maximum de points grâce aux cartes "eaux", "végétation", "pierres" et "sakuras". Jeu très simple d'assimilation pour un moment tout en détente.

Jeu disponible à la Ludothèque parmi des milliers d'autres. Réservation sur rendez-vous par téléphone au 01 64 71 51 63 ou par mail : ludotheque@mairie-vaux-le-penil.fr

PROFITEZ DE LA LUDOTHÈQUE GRÂCE AU LUDO DRIVE

Pour rappel, la ludothèque est ouverte pour un service de prêts et de retours de jeux et jouets sur réservation par mail à ludotheque@mairie-vaux-le-penil.fr ou par téléphone : 01 64 71 51 63.

Vote du budget primitif de la commune : la désillusion.

Lors du dernier Conseil municipal s'est tenu le vote du budget primitif. Il définit les options budgétaires que la municipalité souhaite porter pour l'année 2021 : ses investissements, le choix de ne pas augmenter les impôts, ainsi que le non-recours systématique à l'emprunt.

À la surprise générale, les membres du groupe "Notre Bien Commun" ont ainsi manifesté leur refus de valider ces propositions en ne votant pas ce budget primitif, pourtant discuté ensemble depuis des mois.

Nous ne comprenons pas les motivations d'un tel choix. Pourquoi se ranger systématiquement du côté de l'opposition et affirmer ainsi leur volonté farouche de ne partager ni nos décisions ni notre programme, pourtant commun. Pourquoi cette mascarade d'une union faussement recherchée ?

Nous avons fait le pari d'unir les gauches. Il semble pourtant que les membres de "Notre bien commun" préfèrent quitter notre union majoritaire et rester dans une opposition purement politique, sans proposition réelle et adaptée pour le bien de notre commune. Serait-ce la conséquence du refus, affirmé dès le départ, de prendre des responsabilités réelles ?

Dépasant ces positions politiques stériles, nous continuons de rester soudés autour de nos nombreux projets avec le groupe "Vaux-le-Pénil Humain, Citoyen et Solidaire" groupe soutenu par le PCF. Nous partageons avec eux le travail au service de nos concitoyens, dans une confiance réciproque.

Nous avançons ensemble pour le programme que vous, Penivauxois et Penivauxois, avez choisi de porter à travers nous.

Henri de Meyrignac et l'équipe majoritaire "Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble".

Mêmes causes, mêmes effets...

Expliquant en juin 2020 pourquoi ils avaient quitté la majorité municipale dirigée depuis peu par Henri du BOIS de MEYRIGNAC, plusieurs anciens conseillers municipaux expliquaient : « **Nous sommes partis car ses méthodes ne correspondent pas à l'idée que nous avons de l'animation d'une équipe et de la gestion d'une commune comme la nôtre.** ».

Moins d'un an plus tard, lors du conseil du 18 mars dernier, les mêmes arguments ont peu ou prou été avancés par les élus du groupe « *Notre bien commun* », eux aussi membres de la majorité municipale, pour expliquer qu'ils ne voteraient pas le budget primitif présenté par le maire et qu'ils s'abstiendraient. En cause l'absence de travail collégial et la non prise en compte des remarques et propositions formulées par « *Notre bien commun* » lors du débat d'orientation budgétaire du 4 février.

Elus différents, mandats différents, et pourtant des causes qui produisent les mêmes effets, à savoir un malaise profond et une crise au sein de la majorité municipale, 9 mois à peine après les élections municipales...

Agressif avec ses propres alliés qu'il a attaqués frontalement à trois reprises dans les derniers Reflets, méprisant et accusateur avec l'opposition, laissant dans l'ignorance pendant un mois les membres de sa majorité sur un sujet aussi important que le projet de prison, **Henri du BOIS de MEYRIGNAC ne conçoit à l'évidence l'exercice du pouvoir que sous un seul angle, le sien et pour un seul profit, le sien.**

N. BEAULNES-SERENI, J-M. JUDITH, P. ESPRIT, L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL, S. VALENTE et D. GAVARD "Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !"

vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52
vlpnv.wordpress.com

Le sens de notre abstention sur le budget

Lors du conseil municipal du 18 mars notre groupe a collectivement décidé de s'abstenir sur le budget 2021. Membres de la majorité nous avons expliqué publiquement dès notre fusion avec la liste de M. de Meyrignac que nous souhaitons garder une autonomie d'action et une liberté d'appréciation.

Fidèles à nos idées démocratiques, sociales et écologiques nous n'avons cessé depuis notre élection de faire des propositions concrètes dans le cadre de cette majorité municipale.

Si nous avons souligné des éléments positifs comme la montée en puissance du centre municipal de santé ou la préservation des subventions à notre tissu associatif nous avons aussi, dès février, émis des réserves sur certains choix opérés sans que n'ait pu avoir lieu un véritable débat. Nos alliés n'ont jamais créés les conditions d'un échange sérieux, écartant sans discussion réelle nos remarques. Nous sommes convaincus que, conformément à nos engagements communs, et malgré une situation financière difficile, **des marges de manœuvres existaient pour maintenir les postes dans la petite enfance, la culture et d'autres services qui font la force de Vaux-le-Pénil.** Nous avons aussi réclamé des investissements pour la transition écologique et la construction d'une méthode transparente pour faire des arbitrages politiques où chaque composante de la majorité sera pleinement respectée. Loin d'être un problème la diversité des idées est une richesse !

J. GUERIN, D. AMIOT, A. BOULET, A. BOUTET, I. CAKIR pour "Vaux-le-Pénil notre bien commun".
+ d'infos : vaullepenil-notrebienscommun.fr

Une journée, une seule !

Il y a quelques semaines, une journée a peut-être permis à certains de se rappeler que plus de la moitié de l'humanité était des femmes. **Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes**, pour dénoncer toutes les violences sexistes, sexuelles, racistes, institutionnelles dont elles sont victimes.

Au travail, le compte n'y est pas ! Le travail partiel imposé (30,2% de femmes contre 6,9% d'hommes), le travail domestique (34H/semaine pour les femmes contre 18H pour les hommes), les écarts salariaux de 26% entre hommes et femmes, les écarts de pensions à la retraite, autant de discriminations insupportables.

Pendant le 1er confinement, elles étaient majoritairement le parent qui restait au foyer avec à gérer : les enfants, le télétravail, la gestion et le suivi pédagogique des enfants, les tâches ménagères.

La crise a rendu visible les femmes, premières de corvée mais indispensables dans les métiers « féminins » : soignants et infirmiers (87% de femmes), aides soignants (91% de femmes), aides ménagères et aides à domicile (97% de femmes), agents d'entretien (73% de femmes), caissiers et vendeurs (76% de femmes).

Il faut revaloriser sérieusement ces métiers et revendiquer un réel partage des tâches domestiques et familiales.

Il faut exiger du gouvernement qu'il garantisse, à compétence égale, l'égalité salariale hommes/ femmes et qu'il agisse contre les violences sexistes et sexuelles.

Ne pas attendre le 8 mars 2022 pour faire le constat que rien n'a changé !

Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson "Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire", groupe soutenu par le PCF.

État civil

Naissances

- Clément, Quentin, Alain BLANCHARD né le 16 février 2021
- Lana VÉRON née le 19 février 2021

Décès

- M. Michel, Louis, François COUILLAUX décédé le 8 février 2021
- M. Michel, Jean BERTOGNA décédé le 10 février 2021
- M. Fernando Antonio DIAS DE SOUSA décédé le 17 février 2021
- M^{me} Nicole, Michèle, Henriette CARTIER décédée le 4 mars 2021

REJOIGNEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX !

NOTRE PAGE FACEBOOK

@VilleVLP



NOTRE COMPTE INSTAGRAM

@Ville.de.vaux.le.penil



Reflots
Le magazine de la Ville de Vaux-le-Pénil - Avril 2021

Le magazine de l'information municipale :
01 64 71 51 00 / www.mairie-vaux-le-penil.fr



Directeur de publication : Henri de Meyrignac / **Rédactrice en chef :** Morgane Girolt / **Comité de rédaction :** Henri de Meyrignac, Pierre Helwig, Nicolas Cochet, Amalia Da Ponte, Morgane Girolt, Aurélie Robin / **Conception, maquette :** Aurélie Robin / **Impression :** Alliance Partenaires Graphiques - 03 26 50 33 97. ©**Photos :** service communication, Adobe stock, Pixabay, Nicolas Cochet, DR.

Ce magazine est imprimé en 5 400 exemplaires sur papier PEFC.

Pour nous contacter : communication@mairie-vaux-le-penil.fr